

### **Nouvelle politique régionale (NPR) – Projet « Circuit Secret »**

#### **Préavis positif du Conseil du Jura bernois (CJB) pour le projet de « Circuit Secret » à Saint-Imier, déposé par Jura bernois Tourisme (JbT).**

La Nouvelle politique régionale (NPR) permet de soutenir plusieurs types de projets, en particulier dans les domaines industriels et touristiques. Le Jura bernois faisant partie du périmètre de la NPR, il peut bénéficier des aides financières apportées par ce programme. Le CJB est consulté dans le cadre des projets relevant de la NPR qui concernent le Jura bernois. Comme le prévoit le processus établi dans le cadre du projet statu quo+, le CJB émet un préavis à l'attention de l'Office de l'économie afin que ce dernier puisse disposer d'un avis politique sur les différents dossiers, préalablement analysés au sein de l'Association Jura bernois.Bienne (Jb.B).

Durant le mois de février 2022, le CJB, et plus particulièrement sa commission Economie, énergie et environnement (EEE), a analysé le projet de « Circuit secret » déposé par Jura bernois Tourisme. La marque « Circuit Secret » vise à développer des visites de villes sous une forme innovante, en proposant de découvrir des lieux insolites, généralement fermés au public. Cette marque, déposée par Jura Tourisme, a d'ores et déjà fait ses preuves au sein de la République et canton du Jura avec notamment l'ouverture de circuits à Porrentruy, Saint-Ursanne et Delémont. Le canton de Fribourg a également ouvert un premier parcours en 2021 dans la ville de Morat.

Dans le présent projet NPR, Jura bernois Tourisme, en collaboration avec la municipalité de Saint-Imier, propose de développer un nouveau circuit dans la ville imérienne avec six lieux à découvrir.

Le CJB préavis favorablement cette demande de soutien au titre de la NPR pour un montant total de 195'000 francs. En fonction des retombées du projet et des statistiques de fréquentation, le CJB encourage le développement de ce concept innovant dans d'autres localités du Jura bernois.

### **Autres dossiers**

Durant le mois de février 2022, le CJB a également :

- pris position dans le cadre de la procédure de consultation relative à la loi sur la protection de l'air ;
- pris position dans le cadre de la procédure de consultation relative à l'adaptation des freins à l'endettement ;
- établi une convention 2022-2024 pour l'association Usinesonore ;
- soutenu un projet jeunesse sur le théâtre d'improvisation ;
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie . Un tableau récapitulatif est proposé sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.



## Informations et contacts

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73
- Mélanie Cornu, déléguée du CJB à la culture, 079 929 19 53

*La Neuveville, le 9 mars 2022*

